

Lebel, Jean-Marie, Jacques St-Pierre et Yves Beauregard. *La Capitale : lieu du pouvoir. Sainte-Foy (Qc) : La Commission de la capitale nationale du Québec, Les publications du Québec, 1997, 132 p. ISBN : 2-551-17205-5*

Pierre Gauthier

Volume 27, Number 2, March 1999

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1016586ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1016586ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Urban History Review / Revue d'histoire urbaine

ISSN

0703-0428 (print)

1918-5138 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Gauthier, P. (1999). Review of [Lebel, Jean-Marie, Jacques St-Pierre et Yves Beauregard. *La Capitale : lieu du pouvoir. Sainte-Foy (Qc) : La Commission de la capitale nationale du Québec, Les publications du Québec, 1997, 132 p. ISBN : 2-551-17205-5*]. *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine*, 27(2), 67–68. <https://doi.org/10.7202/1016586ar>

Lebel, Jean-Marie, Jacques St-Pierre et Yves Beauregard.
La Capitale : lieu du pouvoir. Sainte-Foy (Qc) : La Commission de la capitale nationale du Québec, Les publications du Québec, 1997, 132 p. ISBN : 2-551-17205-5

La Commission de la capitale nationale du Québec nous propose, sous la plume de Jean-Marie Lebel, Jacques Saint-Pierre et Yves Beauregard, un ouvrage portant sur la ville de Québec comme *lieu du pouvoir*.¹ D'entrée de jeu, la quatrième de couverture annonce qu'une lacune est comblée par ce livre qui raconte la ville de Québec comme lieu multiséculaire d'exercice du pouvoir politique : successivement capitale de la Nouvelle-France, siège des gouvernements britanniques, capitale du Bas-Canada, capitale de l'Union alternativement avec Toronto et finalement, capitale du Québec. L'ouvrage annonce ceci d'intéressant qu'on désire nous y faire apprécier également le *pouvoir du lieu*, entendu comme le pouvoir d'évocation historique de diverses composantes du paysage urbain.

Le récit prend donc la forme d'un parcours chronologique à travers divers sites, édifices, monuments et oeuvres d'art destinés à faire revivre les événements et les personnages politiques qu'ils accueillirent ou ceux qu'ils commémorent. L'histoire qui est esquissée ici est celle des institutions, cela s'entend, mais on a largement choisi de présenter cette histoire sous l'angle des personnages historiques qui en auront marqué les développements. Chaque grande période politique est décrite brièvement, de même que les conditions de vie générales qui y ont cours. L'exercice est ensuite, et surtout, l'occasion de faire l'énumération pour chacune de ces périodes des hommes politiques illustres — parce qu'il s'agit bien ici exclusivement d'hommes — dont on souligne les réalisations, généralement présentées sous leur jour le plus favorable. L'ensemble de l'ouvrage est abondamment illustré des portraits et statues dédiés à ses hommes. Une section *odonymie*, qui clôt chaque chapitre, nous vaut la liste des découvreurs, gouverneurs, généraux et officiers militaires, puis celle des premiers ministres avec chaque fois la localisation des rues et places nommées en leur honneur.

Le choix éditorial de prendre prétexte des divers lieux d'exercice du pouvoir politique et des lieux et objets commémorant la vie et l'oeuvre de ceux qui y ont exercé les plus hautes fonctions pour traiter de l'histoire politique de la capitale, s'explique sans doute par le double mandat si particulier de la Commission de la capitale nationale qui consiste, d'une part, à promouvoir la capitale nationale et ses institutions d'État et, d'autre part, à intervenir, pour ce faire, dans l'aménagement physique même de la capitale ou au niveau de toutes les décisions gouvernementales qui peuvent avoir quelque conséquence sur son environnement urbain.

Mais un certain malaise peut naître chez le lecteur qui découle de ce parti-pris éditorial. D'abord, parce que cela a pour effet de centrer largement le propos sur les hommes politiques illustres, puisque historiquement ce sont ceux-ci et leur oeuvre bien plus que les événements de la vie politique par exemple, qui

ont été l'objet de commémorations. Ensuite parce que l'exercice en acquiert un caractère didactique assez appuyé qui peut finir par lasser. Ce choix peut aussi franchement irriter par ses allures de panégyrique et par la nature convenue de l'histoire qui est tracée (les pratiques commémoratives du passé dictant les thèmes de ce récit historique qui se veut contemporain). Que l'on se donne pour mission de faire connaître l'histoire des institutions politiques et que l'on célèbre la genèse des institutions démocratiques, soit. Mais, ne peut-on pas questionner aujourd'hui cette manière, qui plus est, fort gentille et aimable, de traiter cette histoire politique sous l'angle privilégié, voire exclusif, des hommes politiques qui ont exercé dans les hautes sphères du pouvoir? Québec, un lieu du pouvoir certes, mais le pouvoir sur quoi, sur qui, au nom de qui et dans quelles conditions? Sur ce point nous demeurons sur notre appétit.

L'histoire du lieu lui-même en rapport avec le pouvoir politique aurait pu être développée de manière beaucoup plus systématique. Ainsi, on relève les velléités françaises, exprimées dès le XVII^e siècle, de pourvoir Québec d'un aménagement urbain digne de son importance appréhendée comme capitale d'un futur grand empire, mais on rate l'occasion d'une exploration plus poussée. Or, les velléités des autorités de l'époque ne rejoignent-elles pas en partie celles de plusieurs administrations subséquentes, incluant celles du gouvernement actuel qui a créé une Commission de la capitale nationale précisément pour contribuer à faire en sorte que le visage urbain de Québec soit à la hauteur de sa fonction de capitale? Et encore, connaissant l'importance des ouvrages militaires pour le paysage urbain de Québec, n'eût-il pas été intéressant d'en prendre prétexte pour traiter de la composante militaire intimement liée à l'exercice du pouvoir politique de la capitale et de l'impact de cette dernière sur la physionomie urbaine de Québec?

L'ouvrage présente Québec comme un *lieu de pouvoir*, dont on tâche de cerner le *pouvoir du lieu*. La seconde composante de cette équation binaire touche au pouvoir d'évocation du lieu. Pour ce faire, nous le disons plus haut, on prit le parti de faire la recension systématique de tous les lieux passés et actuels d'exercice du pouvoir politique, ainsi que de tous monuments, rues et places qu'on a destiné à commémorer l'oeuvre de ceux qui ont exercé ce pouvoir. Or, force nous est malheureusement de constater qu'une occasion rare de questionner de manière plus systématique, et plus critique surtout, l'histoire de la pratique de l'utilisation par les pouvoirs politiques de l'espace public à des fins commémoratives n'a pas été saisie.

Ces pratiques de commémoration sont aussi anciennes que la colonie elle-même, où très souvent les lieux étaient nommés pour rendre hommage au pouvoir royal ou en souvenir du lieu d'origine de quelque acteur du développement de la colonie. Mais, les pratiques commémoratives ont eu leur histoire propre qui n'est point platement linéaire.

Ainsi, ces quelques lignes de l'ouvrage qui rapportent les circonstances de l'érection, en septembre 1828, suivant les voeux du gouverneur lord Dalhousie, de l'obélisque du jardin des Gou-

verneurs pour commémorer conjointement la mémoire des généraux Montcalm et Wolfe morts au combat durant la bataille des plaines d'Abraham, illustrent à quel point il eut été riche de questionner plus à fond la nature de ces pratiques commémoratives plutôt que de se contenter d'en rendre compte en les prolongeant un peu candidement, ce-faisant. Sait-on que dans les années vingt de notre siècle par exemple, la Commission des monuments historiques fut créée en se voyant notamment conférer le mandat d'organiser des commémorations historiques? La Commission se livra alors à cette tâche avec zèle. L'objet privilégié de son attention touchait "des personnages historiques de toutes les périodes (avec) une certaine propension à (...) statuer les administrateurs, les militaires et les religieux de la Nouvelle-France".² Comment interpréter ces pratiques commémoratives de la part des pouvoirs politiques? Cela ne fournirait-il pas un éclairage historique éminemment pertinent, nécessaire même, pour mettre en perspective la fonction même de la nouvelle Commission de la capitale nationale qui a commandé cet ouvrage sur Québec?

En terminant, il faut souligner la mise-en-page très soignée de l'ouvrage et sa richesse iconographique. Cela rappelle les luxueux guides touristiques et livres-souvenirs sur les grandes villes du Monde. Peut-être ce livre touchera-t-il au moins en partie ici un même lectorat. Grâce à la qualité de sa présentation graphique, à sa manière succincte de rappeler les faits saillants politiques de chacune des époques et comme invitation à une promenade historique et politique dans la ville de Québec, ce livre n'est point dépourvu de qualités pédagogiques. C'était sans doute là un de ses buts avoués.

Notes

1. La Commission de la capitale nationale du Québec a été créée par l'Assemblée nationale le 22 juin 1995. Elle a pour mission de promouvoir et soutenir par divers moyens la fonction particulière qu'exerce la ville de Québec et sa région comme siège des institutions de l'État. Pour ce faire, la Commission a une fonction de conseil auprès du gouvernement pour toute décision qui affecte l'aménagement de la capitale. Elle peut initier elle-même des projets d'aménagement urbain et doit, de manière générale, "contribuer à l'organisation et à la promotion d'activités et de manifestations à caractère historique, culturel et social destinées à mettre en valeur la capitale" (Loi sur la Commission de la capitale nationale).
2. GELLY, Alain, Louise BRUNELLE-LAVOIE et Cornéliu KIRJAN. *La passion du patrimoine. La Commission des biens culturels du Québec 1922-1994*. Sillery (Qc) : Septentrion, 1995, p. 33.

Pierre Gauthier
Université McGill

Levine, Marc V. (1997) *La reconquête de Montréal*. Montréal, VLB Éditeur, Co II. Études québécoises, 404 p.

Voici enfin en version française l'excellent livre de Marc Levine, publié en 1990 sous le nom *The Reconquest of Montreal* chez Temple University Press (Philadelphie). J'avais eu l'occasion de

faire le compte-rendu de la version anglaise dans ces mêmes pages (Vol. XXIV no 1, octobre 1995, p. 67-68). J'y renvoie le lecteur, qui y trouvera un résumé de chaque chapitre (attention : il y a un décalage entre les numéros de chapitres des deux versions, le chapitre premier de la version anglaise étant devenu l'introduction de la version française). Je ne commenterai ici que les changements et les ajouts par rapport à la version anglaise. En effet, l'auteur a profité de l'occasion de la traduction pour mettre à jour son analyse politico-linguistique de l'évolution de Montréal, que j'avais qualifiée de fouillée et nuancée en commentant la version anglaise.

Ce livre relate les circonstances dans lesquelles Montréal a vu s'inverser sa hiérarchie linguistique, en passant d'une ville à deux majorités dominée par une élite anglophone (jusqu'à vers 1960) à une ville dans laquelle «les dirigeants francophones affirment les prérogatives culturelles et linguistiques qui reviennent à une majorité et les anglophones défendent leurs intérêts communautaires en invoquant le principe des "droits de la minorité"» (p. 352).

L'auteur ne s'est pas contenté de rajouter, dans la version française, les événements qui ont ponctué la vie «linguistique» de Montréal depuis 1990 (loi 86 autorisant de nouveau l'affichage bilingue à l'extérieur des commerces, référendum sur la souveraineté du Québec en 1995, crise linguistique de 1996 sur la langue d'affichage) et de rendre compte des études publiées après la parution de son livre en anglais, mais il a parfois revu son analyse à la lumière des événements et études récents.

Ainsi, il est plus pessimiste en 1997 qu'en 1990 au sujet de l'effet de l'exode des sièges sociaux sur l'économie montréalaise, pensant plus en 1997 qu'en 1990 que cet exode a causé du tort à l'économie de Montréal. Par contre, même en utilisant des études plus récentes sur la langue de travail et en constatant l'augmentation de la main mise sur le capital par les entreprises francophones, il est encore amené à conclure en 1997 que «le français n'est toujours pas la langue commune de l'économie de Montréal» (p. 341).

Il a surtout considérablement modifié son dernier chapitre («Le français et l'anglais dans le nouveau Montréal»). Il y est beaucoup moins optimiste sur l'avenir du français à Montréal que dans la version de 1990. Il faut dire qu'il constate que la proportion de la population de langue maternelle française a diminué sur l'île de Montréal entre 1986 et 1991, constat qu'il ne pouvait pas faire en 1991. Il attribue cette diminution à l'échec des mesures natalistes, à la forte croissance de l'immigration internationale et à la migration vers la banlieue d'un grand nombre de francophones. Il s'interroge sur les rapports entre «défrancophonisation» (diminution de la part des francophones) et «défrancisation» (perte du caractère français) sans se prononcer catégoriquement, fidèle à son sens de la nuance. La thèse qu'il défend pour l'avenir est que la sauvegarde du français à Montréal ne dépendra plus de l'adoption de nouvelles lois linguistiques. Il faudra continuer d'agir sur l'immigration internationale (niveaux et mécanismes d'accueil), mais aussi sur les migra-